

Editeur et Rédacteur en chef, WILFRID GASCON

L'EGALITE

Revue Politique et Littéraire

PRIX DES ABONNEMENTS

Trois mois..... 15 c.

Six mois..... 30 c.

Un an..... 60 c.

Les abonnements partent du
1er et du 15 de chaque mois



ANNONCES

La ligne, une fois,..... 10 cts.

Insertions subséquentes, 5 cts

On traite à forfait.

Les annonces et réclames
sont reçues aux bureaux de
la Revue.

Bureaux à ST-JEROME, Terrebonne, P. Q. Place du Marché. Tél. 35
MONTREAL, 1203, rue Ste-Catherine, Tel. 6039

SOMMAIRE : — La lettre volée, par Edgar Poe — Avis — Il faut que ça passe ou que ça casse,
par Franceur — Théorie nouvelle, par W. G. — Hors-d'œuvre — Déclaration des droits
de l'homme — Trésor de la ménagère — Sir Wilfrid Laurier, poésie — La petite flûte,
par Paul Alexis — Livres, Journaux, etc. — Jeux d'esprit.

Gravures : Quetta, poste militaire de l'Indoustan — Mitrailleuse Maxim en marche.

Prenez note

M. Chs. Desjardins, 206, rue Wolfe, est
notre agent-général pour Montréal et la
banlieue. Il est autorisé à prendre des
abonnements et à en percevoir le prix.

Nos abonnements, dans la ville de
Montréal, sont payables mensuellement à
notre agent—(5 cents par mois)—ou en
bloc par lettre fermée adressée directement
à nos bureaux.

Envoi d'un spécimen gratuit sur deman-
de.

POUR LES BAIGNEUSES

—o—

Mesdames,

La saison des bains en plein
air est passée. La vague est
devenue insupportablement
froide, et vous êtes réduites à
prendre vos douches dans la
chambre. L'anneau déluge à
jets concentriques de Kelly,
vous permettra cette toilette
sans les inconvénients qu'elle
présentait auparavant. Grâce
à cet appareil, vos cheveux ne
seront pas mouillés; vous
n'éclabousserez ni les murs,
ni le parquet. L'anneau déluge
avec tube en caoutchouc,
complet: \$2. Pour recevoir
franco, ajouter 25 cents.



Fabriqué par Ths. Kelly, Bros, 210 Madison
Street, Chicago. Dépositaire au Canada: W.
Gascon, St-Jérôme.

Publié par W. Gascon et imprimé à l'Im-
primerie Commerciale, à St-Jérôme, P. Q.

CONTES EXTRAORDINAIRES

La Lettre volée

PAR

EDGAR POE

(Suite.)

Avec un adversaire moins sot, il aurait raisoné de la sorte : le garçon voit que, dans le premier cas, j'ai dit : impair ; il se proposera d'abord, dans le second, une simple variation de pair à impair, comme a fait le premier nigaud ; puis, il réfléchira que c'est vraiment là un changement trop simple, et il mettra pair, comme la première fois. Je dirai : pair, et je gagnerai. Ce mode de raisonnement, comment le définirez-vous ?

—C'est, répondis-je, l'identification de l'esprit de notre raisonneur avec celui de son adversaire.

—Absolument. Quand mon petit écolier voulait savoir jusqu'à quel degré quelqu'un était intelligent ou stupide, bon ou méchant, ou quelles étaient ses pensées actuelles, il composait, aussi exactement que possible, son visage d'après le sien, et attendait alors pour savoir quelles pensées ou quels sentiments naîtraient dans son esprit ou dans son cœur, comme pour correspondre avec sa physionomie.

En cela, ce gamin dépassait en profondeur La Rochefoucauld, La Bruyère, Machiavel et Campanella.

—Et l'identification de l'esprit du raisonneur avec celui de son adversaire dépend alors de l'exactitude avec laquelle l'esprit de l'adversaire est apprécié ?

—C'est en effet la condition, répondit Dupin. Si le préfet et ses agents se sont souvent trompés, c'est pour avoir négligé cette identification d'abord ; c'est ensuite pour n'avoir pas su apprécier l'intelligence avec laquelle il entra en lutte. Ils ne voient qu'eux d'ingénieux, et, lors-

qu'ils cherchent quelque chose, ils se demandent invariablement de quelle façon ils auraient caché eux-mêmes cette chose. Ils calculent juste, en ce sens que leur propre ingéniosité est une copie exacte de celle de la foule ; mais, quand il se présente un malfaiteur particulier, dont la finesse diffère de la leur, ils sont toujours déçus. Leur grand tort est donc de ne pas varier leur système d'investigation, de s'en tenir à leur vieille routine qu'ils exagèrent encore, lorsqu'ils sont poussés par l'appât d'une récompense extraordinaire.

Qu'ont-ils fait dans le cas de D. . par exemple, pour changer leur système d'opération ? Ces perforations, ces fouilles, ces sondes, ces microscopes, ces divisions de surface en cases numérotées, tout cela n'est-il pas la vieille routine investigatrice, poussée jusqu'à l'exagération ?

Remarquez-vous ce préfet qui s'imagine que tout homme, pour cacher une lettre, se servira fatalement d'un trou fait à la vrille dans le pied d'un meuble, ou de quelque coin plus ou moins singulier !

Des cachettes aussi vulgaires ne sont utilisées que par des imbéciles ; cette manière laborieuse de cacher un objet est, en principe, présumable et présumée ; elle n'échappera pas à la patience du premier chercheur venu. Vous comprenez maintenant ce que je voulais dire, en affirmant que, si la lettre volée avait été cachée dans le rayon de la perquisition de notre préfet, il l'eût infailliblement découverte. Cependant le préfet a fait fausse ronte, et la cause première de sa défaite est dans la supposition qu'il a faite que le ministre était fou, parce qu'il était poète à ses heures ! Pour un préfet tous les fous sont poètes.

—Mais est-ce vraiment le poète ? demandai-je. Ne sont-ils pas deux frères, qui tous deux se sont fait un nom dans les lettres ? Le ministre est, je crois, l'auteur d'un livre très apprécié sur le calcul différentiel et intégral. Il est le mathématicien et non le poète.

—Vous êtes dans l'erreur. Il est à la fois poète et mathématicien. En sa double qualité de poète et de mathématicien, il a dû raisonner juste ; comme simple mathématicien, il n'aurait

pas raisonné du tout et serait tombé dans le panneau du préfet.

—Vous m'étonnez ! La raison mathématique est regardée depuis longtemps comme la raison *par excellence*.

—Au dire de Champfort, répliqua Dupin, il y a à parier que toute idée publique, toute convention reçue est une sottise, car elle a convenue au plus grand nombre.

Les mathématiciens se sont donné beaucoup de mal pour propager l'erreur dont vous parlez. Par exemple ils nous ont habitué à appliquer le terme *analyse* aux opérations algébriques. Si les termes de la langue ont une importance réelle, si les mots tirent leur valeur de leur application, oh ! alors, je vous accorde qu'*analyse* traduit *algebre*, absolument comme le mot latin *ambitus* signifie ambition, comme *religio* signifie religion, comme *homines honesti* veut dire la classe des honnêtes gens.

—Vous allez, dis-je vous faire une querelle avec la plupart des algébristes de Paris.

—Je conteste la puissance de tout raisonnement qui s'appuie sur un procédé spécial, autre que la logique abstraite. Je conteste, surtout, le raisonnement déduit de l'étude des mathématiques !

Les mathématiques étant la science des formes et des quantités, le raisonnement mathématique n'est que la simple logique, appliquée à la forme et à la qualité. Nous nous trompons surtout, en estimant que les vérités qu'on nomme purement algébriques sont des vérités abstraites ou générales. Cette erreur est tellement lourde que je m'étonne de la voir pratiquée par tout le monde. Les axiomes mathématiques ne sont pas des axiomes d'une vérité générale ; ce qui est vrai de forme ou de quantité, est souvent faux relativement, à la morale par exemple. Et, dans la morale, il est absolument faux que la somme des fractions soit égale au tout. En chimie, l'axiome a encore tort. Dans l'appréciation d'une force motrice, il a tort également ; car deux moteurs ayant chacun une puissance donnée, n'ont pas, nécessairement quand ils sont associés, une puissance égale à la som-

me de leurs puissances prises séparément. Une quantité d'autres vérités mathématiques ne sont des vérités que dans les limites du rapport. Mais le mathématicien raisonne, toujours d'après ses *verites finies*, comme si elles étaient générales. Dans sa remarquable mythologie, Bryant mentionne une source analogue d'erreurs, lorsqu'il dit que, bien que nous ne croyons pas aux fables du paganisme, nous ne manquons pas d'en tirer des déductions quand même, comme si elles étaient de vivantes réalités. Bref, je n'ai jamais rencontré de pur mathématicien, en qui on pût se fier, en dehors de ses racines et de ses équations ; je n'en ai pas connu un seul qui ne tint pas pour article de foi que $x^2 + px$ est absolument égal à 0. Essayez de dire à l'un de ces messieurs qu'il ne nous paraît pas impossible que $x^2 \times px$ ne soit pas absolument égal à 0 ; et, lorsqu'il aura compris votre blasphème, sauvez-vous vite hors de sa portée, si vous ne voulez pas être assommé !

Oui, si le ministre n'avait été qu'un mathématicien, le préfet n'aurait pas été obligé de me souscrire ce billet. Le sachant mathématicien et poète, j'avais pris mes mesures, en raison de sa capacité, et des circonstances qu'il traversait. Je réfléchis qu'un pareil homme, à la fois homme de cœur et intrigant audacieux, devait connaître à fond les procédés de la police. Il avait dû prévoir les guet-apens et les perquisitions dans son hôtel. Ces absences nocturnes étaient autant de ruses pour faciliter les recherches de la police et lui persuader que la lettre n'était plus dans l'hôtel. Enfin, je m'imaginai qu'il partageait mes idées sur les pratiques routinières de la police, en cas de perquisition.

Il devait donc dédaigner les cachettes vulgaires, sachant bien d'avance, que la cachette la plus profonde, la plus compliquée de son hôtel, n'échapperait pas aux sondes, aux vrilles et aux microscopes du Préfet. Enfin, il avait dû viser à la simplicité. A ce propos, avez-vous jamais remarqué quels sont les enseignes de magasins qui attirent le plus le regard ?

J'avouai n'avoir jamais songé à cela.

(A suivre)

Avis a lire

Pour nous éviter des frais et des embarras inutiles, nous prions les personnes à qui nous adressons ce numéro de l'ÉGALITÉ de nous le renvoyer immédiatement, si elles n'ont pas l'intention de continuer à recevoir notre revue, malgré la modicité du prix des abonnements.

Il faut que ca passe ou que ca casse.

Mais nous avons toujours été en faveur des moyens radicaux, c'est-à-dire francs et directs, compréhensibles pour tous, que nous plaçons bien au-dessus des manières cauteleuses et des détours savants qu'on décore du beau nom de "prudente diplomatie".

Qu'on renverse les obstacles, d'abord, et le reste passera.

C'est ce que nous avons demandé dans "l'Avenir du Nord", le lendemain du Onze-Mai, à nos amis victorieux : Créez un ministère de l'instruction publique : rasez le conseil omnipotent, responsable du discrédit dans lequel est tombée la carrière de l'enseignement ; constituez-en un autre avec des instituteurs en activité de service ; nommez une commission d'hommes compétents pour rechercher les vices du système actuel et faire rapport en recommandant quelles réformes il est nécessaire d'introduire ; ensuite, vous agirez, et le peuple vous acclamera.

Nous ne nous faisons cependant point illusion sur l'accueil qui était réservé à notre proposition. On passa outre, ou plutôt on ne l'entendit même pas ; personne n'en sut rien. Notre voix, ça été le bruit aigre du grillon "caché dans l'herbe fleurie", couvert par les mille bruits du grand monde, au-dessus.

Nous voudrions nous tromper, mais le nouveau ministère libéral a conservé, croyons-nous, malgré toutes les leçons du passé et les avertissements sans cesse re-

nouvelés des évêques qu'ils ne désarmeraient point, l'espoir inconcevable de pouvoir s'entendre avec le clergé pour relever le niveau de l'instruction dans notre pays.

Eh bien, le clergé, par la voix de ses chefs, au conseil de l'Instruction publique, vient de donner une nouvelle et solennelle preuve qu'il entend, non-seulement se refuser à toute participation aux généreux efforts du cabinet, mais qu'il est aussi décidé à rester maître absolument de donner à nos enfants l'éducation qu'il voudra, tout en nous faisant payer rubis sur l'ongle.

C'est la "Patrie", la première, qui nous l'apprend, en termes mesurés, comme il convient, sans doute, à un organe officiel :

"Hier encore, dit-elle vendredi dernier, M. Masson proposait une motion à l'effet de rendre obligatoire l'inspection de toutes les maisons d'éducation qui sont subventionnées par le gouvernement, mais sa motion a été rejetée par 14 voix contre 5, tous les évêques votant contre.

Nous déplorons, continue la "Patrie", cette hostilité, sincère sans doute, à une mesure aussi juste et aussi raisonnable."

Sincère, dites-vous, l'hostilité des évêques ? Mais personne n'en doute, hormi les jobards qui donnent tête baissée dans les panneaux sacrés.

La "Patrie" ne s'est-elle pas réjouie publiquement — sincèrement ou non, c'est son affaire — avec toute la baillargerie officielle et officieuse de la nomination de l'abbé Dauth par le nouvel archevêque à la fonction d'inspecteur diocésain des écoles publiques ?

Quel est le journal qui n'a pas vu dans la création attendue de ce poste nouveau une habile manœuvre pour circonvenir le peuple ignorant et les jobards incorrigibles ? Tous les journaux, à commencer par les organes diocésains, et nous n'en exceptons point la "Patrie", ont parfaitement compris la portée d'une pareille nomination. Les journaux religieux l'ont prouvé par la somme de louanges qu'ils ont chantées à l'archevêque de Montréal, et les organes du parti libéral par la réserve significative avec laquelle ils ont accueilli cette nouveauté étrange,

probablement sortie d'un conciliabule ; nous ne pouvons pas interpréter autrement l'unanimité des évêques à rejeter au conseil, la proposition de M. Masson.

Comment le grand organe libéral ne s'est-il pas aperçu que les évêques cherchaient à jouer au plus fin avec cette nomination d'un inspecteur ecclésiastique ? N'était-il pas patent que le clergé usait ici de subtilité, et que cette fonction nouvelle imaginée par lui pour sortir de l'impasse, lui servirait de prétexte pour s'opposer aux mesures du gouvernement, réclamées par le public ?

Nous ne pouvons vraiment pas nous expliquer cette conduite de la "Patrie" que par le désir d'attendrir un adversaire redoutable.

Mais il n'est plus redoutable, l'adversaire ! et c'est le temps où jamais de montrer qu'on est homme, si l'on n'est point poltron. Il ne s'agit plus d'écrire des articles mielleux intitulés "Très bien Monseigneur" ni, non plus, de "maudir" le tyran "à ses pieds", l'"encensoir à la main", il faut réclamer sans lâcheté, le bien public ; il faut agir, il faut avancer, écarter ou briser les obstacles si ceux qui restent résistent.

Nous en avons assez, je pense, de l'odieuse nomination et de l'ignorance stupide !

Si les libéraux ont été portés au pouvoir sur les épaules du peuple, c'est pour gouverner selon les principes libéraux, et non pour flancher.

Si la nation n'est pas satisfaite de l'expérience, eh bien, elle nous congédiera : c'est son droit. Et nous nous en irons comme des hommes, la tête haute.

* Mais auparavant, qu'on lui montre que si, avec nous, il y a égalité de droits pour tous, il y a aussi égalité de devoirs. Apprenons-lui, s'il l'avait oublié, que le pouvoir réside dans la multitude et que les libéraux existent pour s'occuper du bonheur de la multitude.

Le conseil de l'Instruction publique veut mettre des bâtons dans les roues ?

D'abord, renvoyez-le, celui-là.

Puis, formez en un autre, composé d'ins-

tituteurs et de professeurs laïques et religieux en juste proportion.

Et si ça ne passe pas ça devra casser !

FRANÇOIS

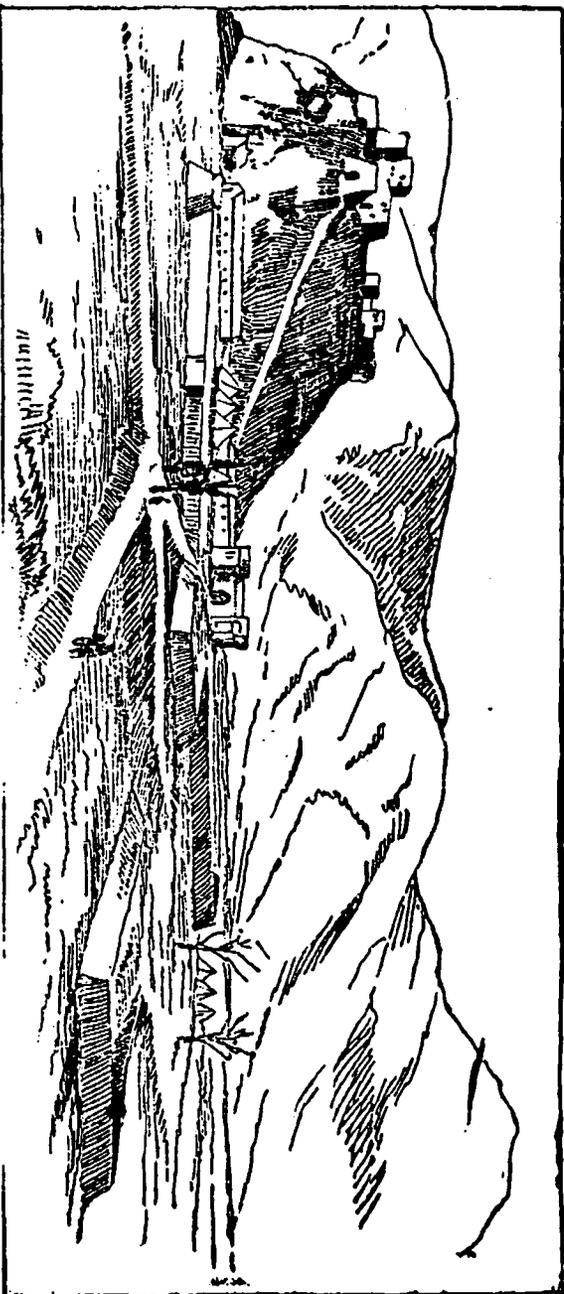
Theorie nouvelle

Notre estimable confrère de l'*Eclair* porte la botte suivante aux instituteurs anciens et nouveaux :

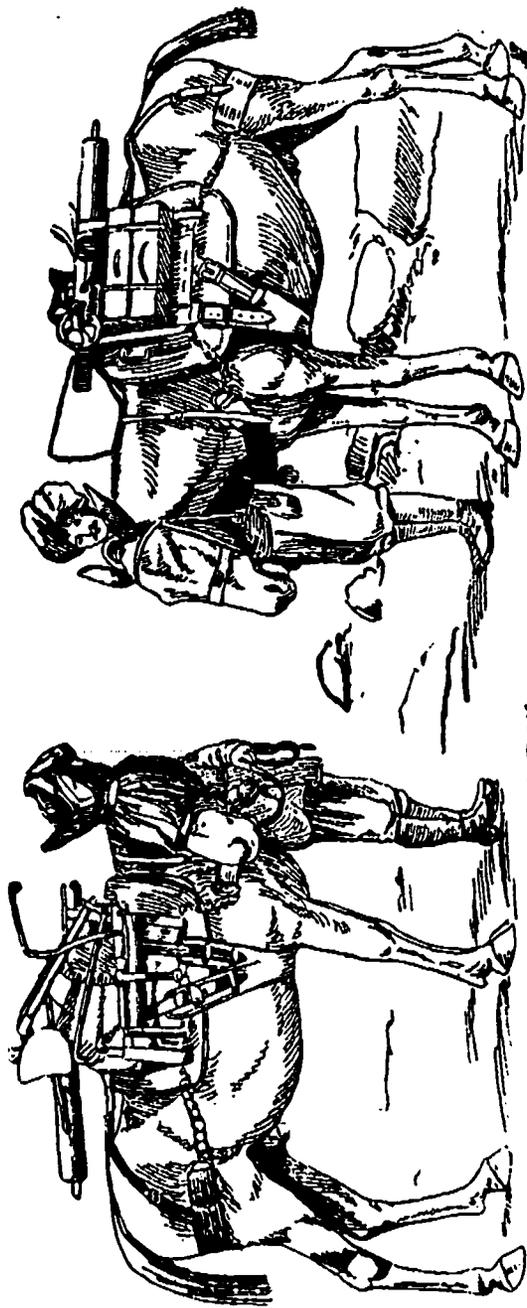
Il est regrettable, dit-il, que le personnel enseignant ne fasse pas lui-même preuve de plus d'énergie, de plus de fermeté. Il a trop peur de parler, de s'affirmer, de proclamer ses droits, de réclamer ce que le public lui doit légitimement. La meilleure preuve que notre personnel enseignant est loin d'être à la hauteur de la situation, c'est qu'il semble avoir peu de conscience de sa dignité, de sa propre existence même, c'est qu'il n'ose pas revendiquer la part de considération et de protection que lui doit la société.

Certes, c'est juger un peu trop sévèrement et un peu trop légèrement ces pauvres instituteurs, — si tant est qu'il en existe encore — qui sont entre les mains du clergé un peu comme la souris entre les pattes du chat : un jouet et un pâtre — Et si vous ne l'en retirez au plus tôt, l'instituteur de village sera demain une chose du passé. Est-ce que le sire L. P. Pelletier n'avait pas, de concert avec certains évêques, formé le projet d'en anéantir à tout jamais l'espèce ?... mais alors, ils détenaient le pouvoir.

Vous fouettez sans ménagement l'instituteur catholique parce qu'il n'a pas osé protester lui-même contre la situation misérable qui lui est faite dans son pays, mais vous n'avez pas un mot de blâme à l'adresse des politiciens trop occupés à jongler avec les millions du trésor public pour accorder un moment d'attention au sort des humbles éducateurs du peuple. Car si le conseil de l'Instruction publique, c'est-à-dire le clergé, a directement contribué à la déchéance des instituteurs laïques, les hommes du pouvoir peuvent prendre leur grande part de responsabilité dans cette œuvre anti-patrio-



QUETTA, poste militaire avancé sur la frontière de l'Inde anglaise. — L'étendue de la zone dangereuse sur la frontière afghane est indiquée par le fait que, selon les dépêches envoyées de Simla, on ressent un grand malaise au poste ci-haut nommé, bien qu'il soit très loin au sud et à l'ouest du défilé de Khéber. On redoute un soulèvement de toutes les tribus de la frontière. Les troupes anglaises à Quetta se tiennent prêtes à marcher. Plusieurs chefs du Beloutchistan ont été arrêtés à Quetta, soupçonnés d'intrigues avec les tribus de l'Afghanistan contre les autorités anglaises.



MITRAILLEUSES MAXIM en marche. — Dans une guerre comme celle qui se fait actuellement sur la frontière nord-occidentale de l'Inde, l'emploi de l'artillerie est, sinon impraticable, du moins très difficile, et le canon n'y est pas appelé à jouer un grand rôle. La mitrailleuse Maxim est certainement une arme très efficace, avec ses qualités étonnantes de mobilité, de précision et de destruction. Il est facile, par la gravure que nous donnons de se faire une idée de la rapidité avec laquelle on peut transporter cet engin d'un lieu à un autre. Le paquetage et le dépaquetage sont l'affaire de quelques minutes. Elle rendra de grands services à l'armée anglaise aux Indes.

tique qu'ils ont laissé perpétrer sous leurs yeux au détriment de la jeunesse canadienne.

D'ailleurs, depuis quand est-ce au forçat enchaîné, à l'esclave gardé à vue de s'affranchir de la puissance de ses maîtres et des mauvais traitements de ses gardiens ? Si ceux-ci ne le délivrent d'eux-mêmes, ou si personne du dehors ne vient à son aide, n'est-il pas condamné à périr ?

Vous reprochez avec amertume à l'instituteur de ne s'être point levé en face de ses bourreaux. Mais vous ignorez donc que, dans cette province, tout ce qui tient de près ou de loin à l'éducation est, d'abord, soumis au curé, le maître d'école par-dessus tout ? Celui-ci tente-t-il de remuer une patte, d'ouvrir la bouche, on lui tape aussitôt dessus sans crier gare.

Mais comment donc ! Ne sommes-nous pas nous-même une des victimes de cette tyrannie ? Vous rendez l'instituteur responsable de sa condition d'infériorité parce qu'il a peur de parler, dites-vous, et de réclamer justice de ses concitoyens ?

Eh bien, nous avons parlé, nous ; nous avons écrit surtout ; et nos arguments, nos protestations, nos appels à la justice, à la générosité, ont été autant de coups d'épée dans l'eau. Nos concitoyens sont restés sourds à nos prières qui n'ont eu d'écho que dans le cœur de quelques rares amis réduits à assister à notre sacrifice en spectateurs. Lorsque le moment est arrivé, on nous a *sacré dehors* — selon l'expression de plusieurs — avec nos collègues, pour installer princièrement, à la place de deux ou trois chefs de famille, une bonne douzaine de célibataires en robe de drap.

Mais, c'est égal ; la terre tourne, et les jeunes répareront le passé.

En attendant, l'*Eclair* a tort de faire porter à ces indigents en habit râpés qu'on appelle instituteurs la faute de leur condition précaire. C'est être bien cruel envers de petites gens tenus systématiquement dans l'abjection, et contre lesquels les corps publics ont plutôt semblé vouloir se liguier pour en accélérer la disparition.

W. G.

Hors - d'oeuvre

Nos aimables confrères du *Temps*, du *Nord* et du *Canada-Français* ont été bien trop indulgents dans leurs appréciations de la faible énergie que nous apportons à la défense des principes et au service du pays. Mais ce n'est pas nous qui les condamnerons, pour cela, à la géhenne.

Aux Canadiens qui n'oublient point l'histoire et qui savourent encore la chaude volupté des émotions et des larmes patriotiques, nous recommandons la lecture de l'admirable pièce de vers que l'auteur, M. Lucien Paté, a lue devant le banquet du 2 août, à Paris.

M. Paté est un généreux Français qui sait vous retourner le cœur et vous griser de sensations inoubliables.

Vive la France !

LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE EN RUSSIE

Le congrès au concile des évêques russes, actuellement en session à Kazan, étudie les mesures à prendre pour enrayer les progrès du protestantisme et des autres religions en Russie. Le congrès a décidé de demander au gouvernement de poursuivre les disciples de Tolstoï, comme dangereux pour l'Etat et pour l'Eglise. On a aussi voté la défense de publier en langue russe des livres luthériens. Il a été proposé d'enlever les enfants des *sectaires* à leurs parents et de les faire instruire dans les établissements publics de la foi orthodoxe ; mais la proposition ne passa point, pour la raison que la Russie ne possède pas encore d'institutions de ce genre. Un des évêques a proposé que le gouvernement confisquât les biens des *sectaires*.

Naturellement, au profit des orthodoxes.

Tous les mêmes !

DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME

(Suite.)

ART. VI.—La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

ART. VII.—Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires doivent être punis ; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant : il se rend coupable par la résistance.

ART. VIII.—La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

ART. IX.—Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

ART. X.—Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, lorsque leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

ART. XI.—La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme, tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

ART. XII.—La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage

de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée.

ART. XIII.—Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable ; elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

ART. XIV.—Tous les citoyens ont droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

ART. XV.—La société a droit de demander compte à tout agent public de son administration.

ART. XVI.—Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a pas de constitution.

ART. XVII.—La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut être privé de ses propriétés, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

LOGOGRIPE

Lecteur, mon nom se donne à ta femme, à ta [mère
Ote-moi tête et queue, et je deviens ton père.

CHARADE

Mon premier invite au repos,
Et mon second peut inviter à boire ;
Mon tout, sur les pas d'un héros,
Conduit souvent les Français à la gloire.

ENIGME

Si vous croyez que sans argent
On ne saurait vivre content,
C'est bien le comble du délire :
Peut-on rien trouver de plus fou ?
Pour moi, quand je n'ai pas le sou,
Alors je ne fais plus que rire.

Solutions des derniers problèmes :

CHARADE = Parle-ment.

ENIGME = Mousse.

LOGOGRIPE = Gange, ange.

Sir Wilfrid Laurier

Au banquet offert le 2 août à sir Wilfrid Laurier par les amis du Canada à Paris, M. Lucien Pâté a lu les vers qui suivent et dont il est l'auteur.

Frères, vous croyez donc à la Mère-Patrie ?

Ce beau nom d'autrefois n'est donc pas mort
pour vous ?

Une Voix Immortelle est en vous qui vous crie :
" Venez, le sol de France à vos pas sera doux !

" Venez, il est en moi de profondes tendresses
Pour les fils de mes fils nés loin, si loin de moi.
Car je me sens pour eux en retard de caresses,
Et leur nom dans mon cœur jette un étran-
[émoi !

" Venez ! vous sentirez des souffles, des haleines
Ainsi que des baisers vous passer sur le front :
Il en viendra pour vous des monts, des bois, des
[plaines . . .

Vous les reconnaîtrez, ils vous reconnaîtront !

" Venez ! dans ma poussière il est un peu de
(cendre :

C'est la cendre des morts et ces morts sont à vous
Ils ne peuvent monter, c'est à vous de descendre
Les tombes des aïeux réclament vos genoux ! "

— Et vous êtes venus, et vous voici des nôtres !
Et l'immortelle voix ne vous a pas trompés.

Sommes-nous bien vivants au cœur les uns des
(autres ?

Vous sentez-vous chez vous et bien enveloppés ?

Oh ! quand vous arrivez, quand sur les vagues
(hautes

S'avance le navire avec le flux vainqueur,
Quand vous apercevez de loin blanchir nos côtes
Pour la première fois, comment bat votre cœur ?

Lorsque le vent de terre au visage vous frôle,
Lorsque, laissant au port votre navire ancré,
Enfin votre pied touche à notre vieille Gaule,
Rien ne vous clame-t-il : Le sol, le sol sacré !

N'avez-vous pas au cœur un peu de nos souffran-
(ces ?

Rien ne vous saigne-t-il à votre droite au flanc ?
Partagez-vous nos deuils et pour nos espérances
Ne donneriez-vous pas un peu de votre sang ?

Avec notre drapeau, vous en avez un autre,
Et votre loyauté fait l'honneur de ses plis ;

Mais ne dites-vous pas quand passe au vent le
(notre :

O mère, autour de toi tu n'as pas tous tes fils !

O frères retrouvés qui gardiez nos mémoires !

O Chers canadiens, votre fidélité,

Intacte et plus touchante après les heures noires

Nous jette au fond du cœur comme un trouble
(enchanté.

Nous sommes fiers de vous, français de bonne
(race,

Beaugrand, Fabre, Laurier, ces noms sont de
(chez nous

Et la France vous aime et vous suit à la trace
D'un regard maternel à la fois triste et doux...

Le vieil arbre gaulois dont vous haussez la gloire

Du jeune rameau vert ne sera pas jaloux :

Soyez Canadiens ! Et moi, laissez-moi boire

A l'Âme de la France encore vivante en vous !

La petite Flute

Pendant la dernière guerre.

A Reischoffen, à Sedan ou à Gravelotte ? je ne sais. J'ai oublié aussi le numéro du régiment.

Le colonel avait reçu l'ordre de se tenir prêt mais en attendant, de rester en place, fixe. Quatre heures du matin. Avant que le jour commençât à poindre, quelques coups de canon très loin. Cinq heures. Le colonel, dans un pli de terrain rangea ses trois bataillons, la musique au milieu. A chaque instant la canonnade se rapprochait. La musique se mit à jouer.

On était une quarantaie, en cercle, le chef au centre. Peu de semaines auparavant, ils avaient encore joué dans le jardin des Tuileries devant le beau monde, de cinq à six.

Soudain, un premier rayon de soleil fit rougeoyer les cuivres. Mais la matinée était fraîche. Une bise vous coupait la figure. " Ça pique ! " disait à chaque instant le triangle en se soufflant dans les doigts. Celui qui jouait la petite flûte semblait plus délicat et plus frieux que ses camarades.

Dix-sept ans, mais l'air d'en avoir quatorze.

Un enfant de troupe imberbe, blond, les yeux bleus avec des joues de jeune fille. Pendant

l'épaule gauche, et ses yeux un peu gonflés étaient encore pleins de sommeil.

Pendant, cette journée d'été devint chaude tout à coup et la bataille aussi. La sueur lui sautait sur les fronts. La musique jouait toujours. Mais des obus tuaient déjà des hommes. La petite flûte semblait ne rien entendre, ne quittant pas des yeux le carré de papier où il lisait sa partie.

Un tremblement involontaire faisait vibrer son corps frêle. Jouait-il faux ou juste ? Il ne s'entendait guère. Sa joue avait beau se gonfler et se dégonfler, les petits souffles perçants sortis de son instrument ne brodaient plus les récits délicats des clarinettes. Celles-ci et les bassons, les trombones furent bientôt couverts par une autre musique. Un accompagnement sourd et grandiose roulait sur la plaine. De minute en minute le tonnerre de quelque feu de batterie battait magistralement la mesure. Un épais nuage noir dérobaient entièrement le soleil.

La petite flûte jouait quand même. Machinalement, ses doigts s'agitaient encore. Ne regardant plus la musique, ses yeux s'étaient fermés pour ne plus voir cette grande aile noire qui lui planait sur la tête.

Il tremblait mais d'un frisson tout nerveux, involontaire. Son corps était en proie à un agacement, mais son âme se raidissait. Il voulait paraître courageux. Des tentations le prenaient de se laisser choir, là, à côté du rang de trombones qu'un obus venait de couler sur la terre. Nul ne se serait occupé de lui.

Il resta debout. Seulement ses yeux se refermèrent. Il s'efforça de tout oublier. Bientôt le fracas étourdissant le jeta dans une sorte de somnolence. Et dans un rêve éveillé, il se revit soudain dans ce jardin des Tuileries, où par les belles après-midi de mai, il exécutait ses soli devant les belles promeneuses, de cinq à six.

L'illusion devint bientôt complète. Il revoyait les grands marronniers en fleurs, sablés par le soleil couchant d'une poussière d'or. Le jet d'eau du jardin retombait au milieu d'un nuage humide, diapré d'un arc-en-ciel. Les dames,

que ses doigts minces voltigeaient sur les trous de l'instrument, la tête se laissait aller sur les chaises, en toilettes claires : tout un étalage d'ombrelles bleues, lilas ; des touffes de petits chapeaux roses, ou blancs, ou gris-perle. Puis des bonnes, des marmots, des institutrices ; des grappes de fillettes grimées sur des bancs et se tenant par la taille ; tout cela autour des musiciens formant une large corbeille de têtes attentives au-dessus desquelles se balançaient les lourds bonnets à poil des sapeurs. Les plus minutieux détails lui revenaient à l'esprit avec une étrange netteté. Puis au premier signal du bâton de mesure du chef, les détails se voilaient, il se livrait tout entier à son art ; son âme passait dans sa flûte, s'exhalant par chacun des petits trous en spasmes frissonnants et voluptueux.

Et il s'imaginait ne jouer que pour une toute jeune fille, inconnue encore, qui devait être par là, bien sûr, derrière les ombrelles bleues et les chapeaux roses, à n'écouter que lui ; quelque âme neuve et fraîche comme la sienne, enivrée de la même douceur et pâmée de la même tendresse.

Tout à coup, la petite flûte chancela, battit l'air de ses deux mains, tomba.

Un obus venait de lui fracasser la cuisse.

Pendant son évanouissement, le régiment reçut enfin l'ordre tardif de se porter en avant déployé en tirailleurs. Puis une charge de cuirassiers ébranla le sol. Et un sabôt de cheval lui cassa l'autre jambe, lui fit saigner un bras. Puis la bataille se déplaça. Tournée, enveloppée, notre armée se repliait. Ce coin du champ de carnage resta désert.

Peu à peu se disipa le gros nuage qui voilait le ciel. Plus de derniers roulements sourds vers l'horizon. Ça et là des lamentations de blessés, appels inutiles, cris atroces de veaux qu'on égorge, plaintes affaiblies mais prolongées. Parfois quelque cheval mortellement atteint se remettait sur pieds pour s'affaisser au bout de quelques pas ; les sabots battaient encore le chemin en soulevant de la poussière.

Enfin, le soleil s'enfonça derrière des collines

Livres, Journaux, etc.

Il sera rendu compte dans cette revue de tout ouvrage dont on nous enverra un exemplaire.

American Emperor (An): c'est l'histoire, écrite en Anglais, du quatrième Empire français, par Louis Tracy. \$1.53 franco, chez Brantanos, New-York.

Le héros de ce singulier roman est un millionnaire de New-York. Il fait la rencontre d'une fille des princes de Bourbon qui le fascine littéralement, mais elle a promis d'accorder sa main à l'homme qui restaurera la monarchie française. Une richesse fabuleuse, de grandes capacités comme homme d'affaires et beaucoup de talent lui permettent de conquérir la présidence de la République, et il se fait acclamer par la nation empereur et maître. Il confesse alors son amour à la princesse et le tout finit par une surprise.

Il n'y a qu'une tête d'Américain pour imaginer une pareille fantasmagorie.

BONNAUD, DOMINIQUE. *D'Océan à Océan*, impressions d'Amérique. Préface d'Armand Silvestre. Frontispice de Ch. Toché. \$0.84, franco.

BRUANT, ARISTIDE. *Sur la route*. Chansons et monologues. Dessins de Borgex. .84c.

FESH, PAUL. *Mortes au champ d'honneur*. Bazar de la Charité (4 mai 1897). \$1.32.

GERMAIN, AUGUSTE. *Chantez les baisers*. Dessins de Gaston Darbour. .84c.

L'administration de L'ÉGALITÉ se met gracieusement à la disposition de ses lecteurs pour leur procurer aux prix marqués tous les ouvrages dont cette revue fait mention.

Extrait du sommaire du dernier *Mirliton*, No 14: Premier-Montréal: Trop d'expositions, Strapontin;—Monologue: Le dimanche d'Eugène, De Neuville;—Chansons, avec musique: C'est de l'amour, E. Malteau; L'enfant chantait la Marseillaise, L. Collin;—Actualité: An-

drée et le Klondyke, A. Blaga;—Un grand nombre de gravures amusantes, mots pour rire, devinette, etc. Abonnement, 50 cts par année; un numéro, 3 cts. Adresse: Le *Mirliton*, Montréal.

TRESOR DE LA MENAGERE

Note pratique sur l'emploi de la colle forte.—

Pour que la colle forte soit efficace, il faut qu'elle pénètre les pores du bois; mieux la colle sera entrée dans le bois et plus le joint sera solide. La colle qui prend le plus longtemps pour sécher doit en général être préférée à celle qui sèche plus vite; l'expérience nous apprend qu'elle est plus résistante. Quant à la préparation et à l'emploi pratique de la colle, aucune méthode ne donne de résultats meilleurs que celle-ci: une fois que vous avez fait choix de votre colle, cassez-la en menus fragments, mettez-la dans un poëlon en verre et couvrez-la d'eau, puis laissez-la tremper douze heures. Au bout de ce temps faites fondre et lorsqu'elle sera à point, coulez-la dans une boîte que l'on puisse fermer hermétiquement; mais que vous laisserez ouverte jusqu'à ce que la colle soit refroidie.

Lorsqu'il vous faudra de la colle, vous en couperez un petit morceau que vous ferez fondre au bain-marie. N'en chauffez jamais plus qu'il n'est nécessaire pour une fois, car rien n'est plus mauvais pour la colle que de l'exposer continuellement à l'action de l'air; il faut aussi éviter soigneusement de chauffer à feu nu, car la colle brûle facilement.

N'employez jamais de la colle trop épaisse, pas plus pour les joints que pour le plaquage; en tout cas, faites entrer la colle dans le bois, comme les peintres le font avec la couleur; pour les joints, mettez de la colle sur les deux surfaces. Ne collez jamais du bois pendant qu'il est chaud, parce qu'il absorbe trop rapidement l'eau de la colle et qu'il ne reste à l'extérieur qu'un résidu trop sec.

PRIMES ARTISTIQUES GRATUITES A TOUS NOS ABONNES

ET LECTEURS AU NUMERO



PREMIÈRE PRIME — A tous nos abonnés pour douze, pour six et même pour trois mois, ainsi qu'à tous les lecteurs au numéro porteurs de notre coupon de prime, nous offrons un riche album du dernier

Panorama-Salon

dont notre vignette représente bien imparfaitement la couverture. Le Panorama, complet en dix livraisons, reproduit les œuvres les plus importantes, — Peinture et Sculpture — exposées en mai et juin 1897 au Palais des Champs-Élysées et du Champ de Mars, à Paris. Une notice de M. Gaston Schéfer, critique d'art, accompagne chaque gravure. Une livraison, le No 7, est spécialement consacrée aux Tableaux militaires; trois, les Nos 3, 6, et 9, sont réservées au Nu; six, les Nos 1, 2, 4, 5, 8, 10, illustrent des sujets divers: événements historiques, peintures de mœurs, palpitantes d'intérêt; délicieuses scènes de famille, agréables fictions, etc., etc. En un mot, le Panorama-Salon, avec ses seize belles photogravures en teintes variées, d'un travail irréprochable et d'un goût si exquis constitue une œuvre d'art vraiment riche et digne de figurer sur la table de n'importe quel salon. Aucun journal à un sou n'a encore offert, à titre gracieux une pareille prime à ses lecteurs. Nous la donnons absolument à tout abonné d'un an, de six mois ou de trois mois qui remplira le bulletin ci-contre et nous l'adressera avec le prix de l'abonnement et dix cents pour l'expédition de la prime franco à domicile. Nous la donnons également à tout acheteur au numéro qui détachera le coupon-prime ci-dessous et nous l'enverra avec 15 cts en argent ou en timbres. *On envoie facilement sous enveloppe de la menue monnaie renfermée dans un morceau de vieux journal.*

No. 1

Coupon-Prime de l'Egalite

Panorama-Salon de 1897

lointaines, le canon se tut, les dernières lamentations s'éteignirent une à une. C'était fini.

Alors au milieu de la plaine morne si tumultueuse naguère, et maintenant plongée dans une paix sinistre, d'un monceau d'hommes endormis les yeux ouverts, un murmure très doux s'éleva : un chant plaintif et tremblotant de petite flûte.

En revenant à lui, quelle épouvante ! Où était-il ? Il faisait noir. Qu'était devenu le régiment ? Et ses camarades de la musique ? le chef ? son grand ami, la seconde clarinette ? Oh ! quelle douleur aux jambes ! Comme on tardait pourtant à venir le ramasser ! Où se trouvaient les ambulances ? Soudain, toute l'horreur de sa position lui apparaissant, une épouvante Crier ! Il n'y arriva pas. Alors des larmes, un vrai déluge, de grosses larmes d'enfant désolé. Et de son bras le moins endommagé, sous le corps déjà froid du triangle étendu à son côté, il avait au moins retrouvé sa flûte. Et les petites notes essouffées qu'il en tirait encore étaient déjà un râle d'agonie.

PAUL ALEXIS

Melanges

Construction des trottoirs en madriers

Ce n'est pas tout que de poser des trottoirs en madriers. Il faut, de plus, savoir comment les poser pour qu'ils résistent le plus longtemps possible. En premier lieu, le trottoir doit avoir de meilleures fondations que celles que l'on fait généralement et le madrier ne doit pas toucher au sol. Plus les pierres sont larges mieux c'est. Ensuite, des traverses de 3 pouces sont mises en travers de ces longrines ; et c'est sur ces traverses que les madriers sont placés, dans le sens de leur longueur ; car souvent un clou vient à manquer, et s'ils sont posés en travers, ils sont sujets à obéir à la pression du poids d'une personne, et l'un des bouts lève. D'autant plus qu'il est très difficile de faire un trottoir uni en mettant les madriers en travers. Les madriers devraient être de première qualité, et tous de la

même épaisseur. C'est la seule manière de faire un bon trottoir en madrier.

Le commerce de peaux de singe

Parmi les produits qui constituent la richesse de la colonie anglaise de la Côte d'Or, il faut mentionner les peaux de singe. Ces peaux, très recherchées par les tailleurs anglais, se vendent couramment de 75 sous à \$1.25 pièce. Le quadrumane qui fournit ces peaux est connu des naturalistes sous le nom de *Collobus vellerosus* ; il est de la taille d'un grand chien ; son pelage est noir, long et soyeux, il a le museau blanc et une longue queue blanche.

Les statistiques de la colonie de la Côte d'Or font mention de quantités considérables de ces peaux qui sont exportées de Cape Coast, de Stalpond et d'Accra. Cette exportation s'est élevée, en 1891, à 187,000 peaux évaluées à la côte à plus de \$50,000. Enfin, pendant les huit dernières années, elle a atteint le chiffre de 1,075,000 peaux.

Un œuf plus dur que la pierre

Prenez un œuf, placez-en les extrémités dans le creux de chaque main, et essayez de le briser. Tant que vous tiendrez l'œuf droit, vous ne pourrez pas y arriver, quand même vous mettriez toute votre force et que vous vous aidiez de vos genoux.

Bon à savoir

—La tour Eiffel à huit pouces de moins l'hiver que l'été.

—Il y a vingt-deux journaux au Kansas qui sont rédigés par des femmes.

—Les microscopistes disent que les maringouins possèdent vingt deux dents.

—Il y a actuellement dans le monde entier plus de 13,000 variétés de timbres-poste.

—Les oranges de sang sont maintenant falsifiées. On injecte dans une orange ordinaire quelque peu de vin de Bordeaux.

—La plus grande construction du monde, c'est le Colisée de Rome. Il a 615 pieds de diamètre et 120 de hauteur.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c.

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes,

Coffres-forts, Poèles, Charbon, Horloges, &c.

LIQUIDATION DE

Stock de Harnais et de

VOITURES D'ETE & D'HIVER

Ces voitures sont garanties de première qualité.

M. Lavolette achète le vieux caoutchouc à raison de \$1 50 les cent livres

S. G. LAVIOLETTE

ST-JEROME

The Merchants Bank of Canada

Bureau chef.....Montreal

CAPITAL PAYE.....\$6,000,000

FONDS de RESERVE.....\$ 3,000,000

G. HAGUE, Gérant-général.
E. F. HEBDEN, Surintendant des succursales.
THOMAS FYSHE, Gérant général adjoint.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES CITES ET DANS LES PRINCIPALES VILLES
DE LA PUISSANCE DU CANADA

Fait toutes sortes de transactions de Banque.

Change Anglais et Américain acheté et vendu.

Dépôts reçus et intérêts payés au taux courant.

Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde.

A. C. E. DELMEGE, Gerant

Succursale de St-Jérôme.

Garçons et jeunes gens actifs

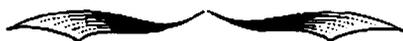
Voulez-vous faire un dollar par jour dans vos temps libres ?
Vendez "l'Égalité" ! 30 pour cent de bénéfice sur les abonnements et la vente au numéro ! Les numéros invendus seront toujours repris. Par conséquent pas de perte, mais un gain sûr. Pour devenir notre agent auprès de vos amis et connaissances, il suffit de nous envoyer à la fois les noms d'au moins trois nouveaux abonnés pour n'importe quelle période, ou encore de vendre "l'Égalité" au numéro et de nous rendre compte pour chaque édition vendue. Voici les prix auxquels nous vous laisserons les abonnements à "l'Égalité" :

TROIS MOIS, 11c. ; SIX MOIS, 21c. ; UN AN, 42c.

Pour la vente au numéro : 8c. la douzaine.

Les numéros invendus sont repris.

Bulletin d'Abonnement



Abonnement : *Trois mois, 15 c. ; six mois, 30 c. ; Un an, 60 c. Un mois, abonnement d'essai, 5 c.*

Je soussigné,.....
demeurant à..... rue.....
Comté Province
déclare souscrire à un abonnement de..... à l'ÉGALITÉ
Ci-joint \$..... en mandat, argent ou timbres-poste pour l'abonnement et la prime. *Indiquer ici le numero de la prime desire :*

Date :

Signature.....

A dresser lettres et mandats a M. le Directeur de l'ÉGALITÉ, a St-Jerome,
ou 1203, rue Ste-Catherine, Montréal.